

# Surveillance du Chikungunya, de la Dengue et du Zika en Occitanie

Données au 29 octobre 2018

CIRE OCCITANIE

## Faits marquants

En Occitanie, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018,

- 96 cas suspects signalés
- 2 cas autochtone de dengue ont été confirmés
- 30 cas importés (=de retour de zone de circulation virale) de dengue, 0 de Zika, et 2 de chikungunya ont été confirmés

Au niveau national, du 1<sup>er</sup> mai au 26 octobre 2018 :

- 163 cas importés (=de retour de zone de circulation virale) de dengue, 4 cas de chikungunya et 0 cas de Zika ont été confirmés.
- 7 cas autochtones de dengue ont été confirmés par le CNR, deux dans l'Hérault (commune de Clapiers), et cinq dans les Alpes-Maritimes (commune de Saint-Laurent-du-Var).

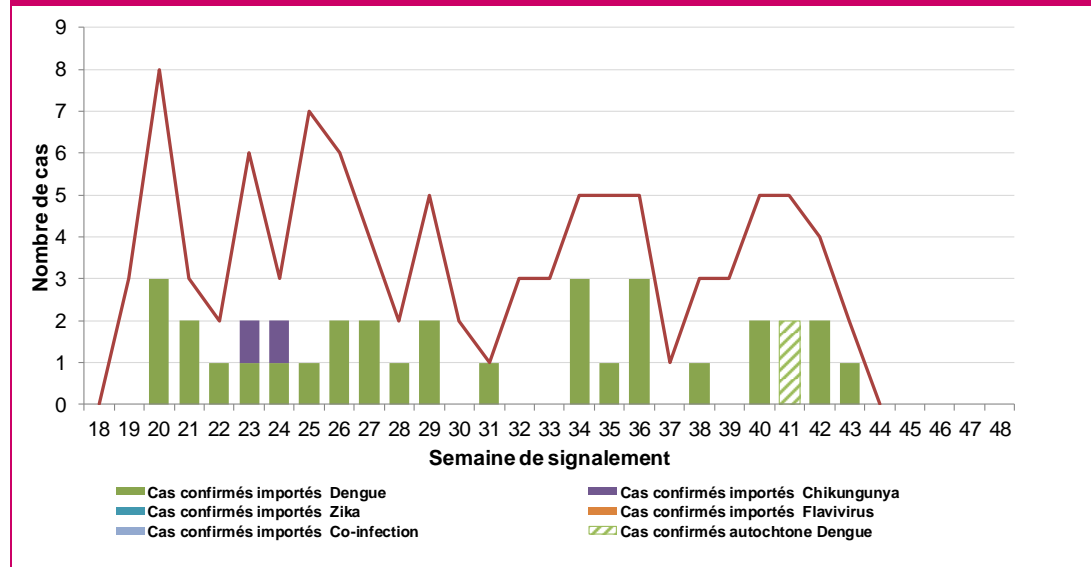
## Récapitulatif des signalements de Chikungunya, Dengue et Zika reçus en Occitanie et des actions de lutte antivectorielle (LAV) réalisées du 1<sup>er</sup> mai au 29 octobre 2018

Département	Cas suspects signalés (cas validés)	Données Voozarbo**						En cours d'investigation et/ou en attente de résultats biologiques	Information OPD réalisée par l'ARS	Données SI-LAV**		
		Cas confirmés importés				Cas confirmés autochtones				Nb de prospections effectuées	Nb de traitements LAV	
		Dengue	Chikungunya	Zika	Flavivirus*	Co-infection	Dengue	Chikungunya	Zika			
9 Ariège	2	2	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-
11 Aude	2	1	-	-	-	-	-	-	-	2	8	1
12 Aveyron	5	1	-	-	-	-	-	-	-	5	9	-
30 Gard	11	5	-	-	-	-	-	-	-	7	12	4
31 Haute-Garonne	24	11	-	-	-	-	-	-	-	16	39	19
32 Gers	2	2	-	-	-	-	-	-	-	2	4	-
34 Hérault	34	6	1	-	-	-	2	-	-	16	44	12
46 Lot	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48 Lozère	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	-
65 Hautes-Pyrénées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
66 Pyrénées-Orientales	9	1	1	-	-	-	-	-	-	5	18	7
81 Tarn	3	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1
82 Tarn-et-Garonne	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
<b>Total Occitanie</b>	<b>96</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>	<b>142</b>	<b>44</b>

\* Impossibilité de distinguer une infection due au virus de la dengue ou du Zika

\*\* les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV par département de réalisation (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements)

## Cas suspects et confirmés de Chikungunya, Dengue et Zika signalés en Occitanie par semaine de signalement, du 1<sup>er</sup> mai au 29 octobre 2018



## Cas autochtones de dengue dans l'Hérault

### I Alerte

Le 6 octobre 2018, le laboratoire de virologie du CHU de Montpellier a identifié, par PCR positives, un cas autochtone de dengue (sérototype de type DEN-1), résident dans le département de l'Hérault sans notion de voyage dans les 15 jours précédents le début des symptômes. Le cas a été confirmé par le CNR le 10 octobre. Il était symptomatique depuis le 27 septembre, avec un tableau clinique évocateur de dengue. Suite à la confirmation de ce premier cas autochtone de dengue, le département de l'Hérault a été placé en niveau 2 du plan national de lutte contre le moustique tigre.

Des investigations épidémiologiques et des mesures de contrôle ont été mises en place afin de décrire l'épisode en cours et d'en réduire la portée.

### II Mesures mises en place suite à l'alerte

#### Sensibilisation des professionnels de santé de la zone investiguée

Une information auprès des médecins, des laboratoires de biologie médicale et des pharmacies a été réalisée le 10 octobre sur la commune de Clapiers (commune de résidence du cas) par l'ARS et les services des urgences hospitalières de l'Hérault ont également été contactés.

Une information élargie de l'ensemble des professionnels de santé du département de l'Hérault avec une sensibilisation au signalement des cas d'arboviroses a été réalisée le 16 octobre par l'ARS.

#### Recherche rétrospective dans les bases de données de la surveillance renforcée

Une recherche rétrospective de cas pouvant avoir un lien avec le cas autochtone de l'Hérault a été effectuée par la Cire le 8 octobre dans les bases de données de la surveillance renforcée des arboviroses. La recherche a porté sur le lieu de résidence, le lieu de consultation d'un médecin, le lieu d'un laboratoire d'analyse médicale ou le déplacement de cas sur la commune de Clapiers et les communes limitrophes. Aucun cas n'a été identifié dans les bases.

#### Enquête en porte-à-porte

Une recherche active de cas par enquête en porte à porte autour du domicile du cas a été menée par Santé publique France (Cire Occitanie) les 11 et 12 octobre. Il a été proposé aux cas suspects identifiés lors de l'enquête, de réaliser une analyse par dépôt de sang sur papier buvard. Au vu de la possibilité de cas index asymptomatique, il a également été décidé de proposer un prélèvement sur buvard aux personnes revenues d'un voyage en zone endémique dans une période compatible avec l'introduction du virus sur la zone.

En complément, lors de l'enquête de terrain, une sensibilisation en direct des professionnels de santé (MG, pharmacies et LAM de Clapiers) a été réalisée par la Cire.

Sur les 140 foyers à investiguer (zone résidentielle avec une majorité de maisons isolées avec jardins), 104 foyers ont pu être interrogés soit un taux de réponse de 74%. Pour les foyers non interrogeables (absence ou refus), une information sanitaire et un flyer sur les mesures de prévention étaient déposés dans les boîtes aux lettres. Lors de cette enquête, trois prélèvements ont été réalisés chez 2 cas suspects et une personne asymptomatique ayant voyagé au Vietnam. Deux prélèvements (1 cas suspect et la personne de retour du Vietnam) étaient négatifs en PCR et sérologie. Le 3<sup>ème</sup> prélèvement était positif et un deuxième cas autochtone a donc été confirmé par le CNR le 18 octobre.

Le périmètre d'investigation a alors été élargi d'une dizaine de maisons autour de ce nouveau cas et une nouvelle enquête a été réalisée par la Cire le lundi 22 octobre. Aucun cas suspect n'a été retrouvé lors de cette seconde enquête, aucune notion de voyage en zone d'endémie de dengue n'était rapportée parmi les nouvelles personnes interrogées. La famille du deuxième cas autochtone (mari et enfants) a été prélevée par buvard le 19/10. Les résultats étaient négatifs en sérologie et PCR.

Au total, deux cas confirmés autochtones ont été identifiés. Les dates de début des signes des deux cas confirmés sont comprises entre le 27/09 et le 08/10. Il s'agit d'un homme et d'une femme.

Le cas index n'a pas été identifié à ce stade.

#### Investigations entomologiques

L'EID Méditerranée, opérateur public de démoustication, a été informé dès la suspicion de cas autochtone et une enquête entomologique a été réalisée autour du domicile et des lieux de déplacement des cas. Un traitement adulticide a été réalisé en cas de présence de moustiques adultes afin de limiter l'instauration d'un cycle autochtone de transmission de ces virus. Un premier traitement de lutte antivectorielle a été réalisé le vendredi 12/10 matin.

#### Communication presse

L'ARS Occitanie a diffusé un communiqué de presse le 12/10 au niveau régional afin d'informer la population de la survenue d'un cas confirmé dans l'Hérault et de rappeler les mesures de protections personnelles et de destruction de gîtes larvaires.

#### Gestion des dons du sang

Par précaution durant cet épisode de circulation virale localisée l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé a annulé la (les) collecte(s) prévue(s) de dons de sang dans la commune de Clapiers et l'information post-dons de sang a été renforcée à l'échelle du département de l'Hérault.

### III Situation épidémiologique au 29/10

Au total, deux cas de dengue autochtones ont été recensés sur la commune de Clapiers et habitent à moins de 100 mètres l'un de l'autre. Le département de l'Hérault est passé en niveau 3 du plan national de lutte contre le moustique tigre le vendredi 19 octobre.

# Surveillance sanitaire des arboviroses - Occitanie

Données au 29 octobre 2018

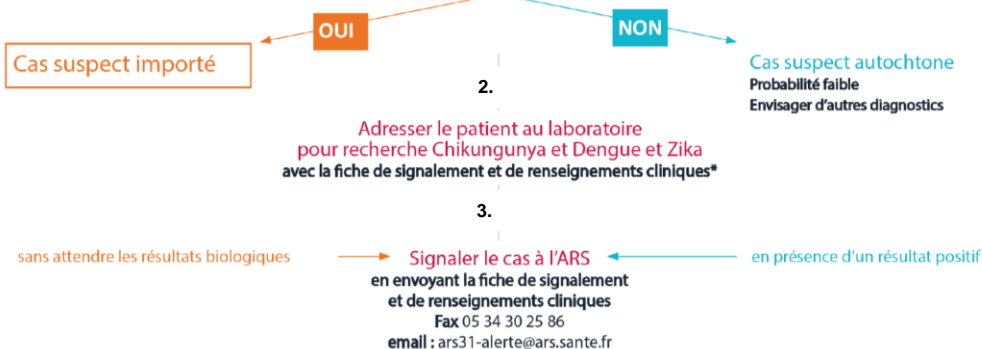
En métropole, la surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika repose sur trois composantes : la déclaration obligatoire des cas confirmés, un réseau de laboratoires volontaires qui fournissent leurs résultats à Santé publique France, et un dispositif de **signalement accéléré** dès la simple suspicion d'arbovirose, activé **du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, dans les départements où le moustique *Aedes albopictus* est implanté (départements de niveau 1)**. Le **signalement des cas importés** (=revenant d'une zone de circulation de ces virus) dès la **simple suspicion et sans attendre la confirmation biologique** permet d'engager sans tarder des opérations de dé-moustication s'il y a lieu, réduisant le risque de survenue de cas secondaires autochtones dans l'entourage des personnes revenues infectées d'une zone d'endémie. En Occitanie, **le département de l'Hérault vient de passer en niveau 3 suite à la découverte de 2 cas autochtones de dengue. Les 12 autres départements d'Occitanie demeurent en niveau 1.**

## Circuit de signalement des cas de Chikungunya, de Dengue et de Zika, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, dans les départements concernés par la surveillance renforcée (tous les départements d'Occitanie) – Source : ARS Occitanie

**Cas suspect de Dengue et Chikungunya - Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants :** céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

**Cas suspect de Zika - Éruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants :** hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies  
**En dehors de tout autre point d'appel infectieux**

1. Voyage en zone de circulation du virus depuis moins de 15 jours ?



\* Lien vers la [fiche de signalement et de renseignements cliniques](#)

## Diagnostic biologique du Chikungunya, de la Dengue et du Zika – Source : ARS Occitanie



Il est recommandé de rechercher simultanément les trois infections.

### Pour en savoir plus :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/%20fr/%20Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle>  
<https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-la-dissemination-du-moustique-tigre-en-occitanie>

### Quelques épidémies en cours

#### Foyer de transmission autochtone du virus de la dengue dans les Alpes-Maritimes

Cinq cas autochtones de dengue ont été identifiés dans les Alpes-Maritimes. Tous sont domiciliés à Saint-Laurent-du-Var. Les dates de début des signes des cas sont comprises entre le 03/09 et le 03/10

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Points-epidemiologiques/Tous-les-numeros/Sud2018/Surveillance-epidemiologique-en-Paca.-Point-au-17-octobre-2018>

#### Point de situation du West Nile

Au 16 octobre 2018, 24 cas d'infection humaine autochtone à virus West Nile (VWN), dont 6 formes neuro-invasives et 2 formes asymptomatiques ont été identifiés sur le pourtour méditerranéen français :

- le dernier (24e) cas identifié est une forme neuro-invasive hospitalisée au CHU de Montpellier, chez un patient résidant à Port Vendres (dépt 66). Le diagnostic a été confirmé par le CNR le 09/10.
- 22 cas en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), répartis en 10 cas confirmés et 12 cas probables. Dix-neuf (19) cas résident dans les Alpes-Maritimes dont 12 à Nice. Un cas domicilié dans une autre région a séjourné dans les Alpes Maritimes. Un cas signalé début septembre réside dans le Var. Un cas, confirmé le 27 septembre, habite à Marseille.
- Un cas en Corse, hospitalisé au CH d'Ajaccio a été confirmé le 5 octobre par le CNR.

De plus, sur le volet animal : Aucun cas équin n'a été identifié à ce jour en région Paca. Des cas équins ont été confirmés en Haute Corse ainsi que dans le Gard

La circulation du VWN est plus précoce et nettement plus importante que les années précédentes en Europe et dans les pays voisins. En Italie, 536 cas humains ont été rapportés depuis le début de la surveillance, dont 43 décès (Source ECDC).

Le point épidémi

**Surveillance sanitaire  
des arboviroses :  
Chikungunya,  
Dengue, Zika**

**Occitanie**

**Du 1<sup>er</sup> mai  
au 30 novembre 2018**

#### Partenaires de la surveillance :

- L'ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de dé-moustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

#### Directeur de la publication

François Bourdillon  
Directeur général  
Santé publique France

#### Comité de rédaction

Amandine Cochet  
Cécile Durand  
Anne Guinard  
Vincent Max

#### Diffusion

Cire Occitanie  
Tél. 05 34 30 26 35  
[occitanie@santepubliquefrance.fr](mailto:occitanie@santepubliquefrance.fr)